

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	»	»	8 fr.
LOT et Département limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE

LA SEMAINE

EN FRANCE

Le 1^{er} Mai à Paris. — Le scrutin du 24 avril.

La journée du 1^{er} mai a été paisible partout, et aucun souvenir pénible ne restera attaché à cette date. Dans la plupart des capitales de l'Europe, des cortèges considérables ont défilé dans les rues, ce que le gouvernement avait interdit à Paris, à la suite, sans doute, de renseignements que nous ne possédons pas.

En résumé, le 1^{er} mai perd de plus en plus le caractère menaçant qu'il semblait avoir à l'origine ; il ne s'agit plus d'une grève générale de vingt-quatre heures, suspendant la vie publique, mais d'une fête comme il en existe dans tous les pays. Celle-là en diffère par ce fait qu'elle a lieu simultanément chez tous les peuples, au lieu d'être célébrée à des dates variées comme les fêtes nationales.

Cette communion dans une pensée identique des travailleurs du monde entier, a certainement un aspect grandiose, du moment où elle est ramenée à une aspiration idéaliste vers une amélioration du sort des ouvriers.

Envisagé sous cet aspect, le 1^{er} mai fut, sous Louis-Philippe, la fête du roi, n'a rien qui puisse déplaire aux serviteurs de la cause démocratique.

C'est pour cela qu'il n'était pas besoin de mobiliser 20.000 hommes de troupes pour assurer le service d'ordre !

Différents journaux s'amuse à faire des statistiques de fantaisie à propos des scrutins du 24 avril, et ils cherchent à en conclure ce qu'auraient été les élections générales, si on y avait procédé avec une loi établissant la représentation proportionnelle. Ces calculs sont absolument faux, parce qu'ils pèchent par la base ; on ne peut tirer des conséquences sérieuses d'un scrutin par arrondissement sur un seul nom, par rapport à un scrutin de liste par département.

Sait-on, d'abord, comment on pourrait établir la représentation proportionnelle, qui est une idée compliquée, difficile à faire comprendre et à accepter dans notre pays ? La France a renversé bien des autels et perdu bien des respects, mais elle a le dogme de la majorité, et ce ne serait pas aisé de lui faire perdre cette foi-là.

La question de la modification de la loi électorale et de l'élargissement de sa base est certainement posée devant l'opinion publique, mais aucune solution n'apparaît encore clairement.

A L'ÉTRANGER

Abdul-Hamid et l'Allemagne.

Comme au temps du meunier de Sans-Souci, il y a des juges à Berlin, et, pas plus que le grand Frédéric, le gouvernement turc n'obtient du tribunal de la capitale prussienne un jugement à sa guise.

Il s'agit d'un dépôt de 5 millions de marks, fait par Abdul-Hamid à la Deutsch Bank, qui réclame la Porte, au nom de l'ancien sultan. La banque refuse de restituer cette somme, en se basant sur la captivité d'Abdul-Hamid, qui ne paraît pas maître de ses actes, et a pu être contraint à signer sa demande.

Ce jugement semble fort juste. La signature d'un homme en prison, craignant pour sa vie, peut fort bien lui avoir été extorquée, d'autant plus que l'on sait combien Abdul-Hamid redouté une mort violente.

Les Jeunes Turcs, qui se sont honorés en inaugurant une ère nou-

velle, c'est-à-dire en n'assassinant pas un sultan déposé, devraient agir tout à fait d'après les règles civilisées, en n'essayant pas de toucher ces millions qu'ils proviennent sans doute d'exactions.

LE FURETEUR.

L'AVIATION MILITAIRE

Après l'exploit de Paulhan, la conquête de l'air, par le plus lourd qui l'air, ne rencontre plus guère de sceptiques.

Au lendemain des vols de Wright, il sembla qu'on touchait au but et que, après quelques années de tâtonnements, un siècle, disaient les plus timorés, on arriverait à mettre complètement au point le merveilleux auto-vol. Ce siècle n'a guère duré que deux ans et déjà se réalisent les deux premiers termes de la prophétie de Ferber, dont souriaient hier encore les partisans des ballons, que Nadar appelait vessies sustentatrices. Le moment paraît opportun pour donner à nos lecteurs quelques renseignements précis sur l'état actuel de l'aviation militaire.

On se rappelle que le budget de 1910 comporte un chapitre spécial en faveur de l'aviation. Ce chapitre est géré par la direction de l'artillerie, sous le contrôle de l'état-major général de l'armée.

Le ministre de la Guerre, que le triomphe de Paulhan et le déboire du Zeppelin viennent de venger de bien des railleries, a confié, en novembre dernier, l'organisation du nouveau service au lieutenant-colonel Estienne, bien connu dans l'artillerie par ses travaux techniques.

Cette organisation, que nous ne craignons pas de résumer ici, parce qu'elle ne tardera pas à se manifester publiquement, s'est poursuivie durant l'hiver, sans bruit, mais avec une grande activité, en dépit des intempéries.

Il a paru tout d'abord indispensable de créer, près de Paris, un centre d'études et d'informations ; le choix s'est porté sur le polygone d'artillerie de Vincennes, enclos de plus de 40 hectares en prairie, à proximité du champ de manœuvres et du champ de courses. Un vaste hangar, flanqué d'ateliers et de bureaux, est actuellement terminé ; des pylônes de lancement se dressent en divers points du polygone ; la butte de tir où Napoléon III, artiller à ses heures, aimait à venir tirer les premiers canons rayés, sert de support à une sorte de funiculaire aérien qui permettra d'essayer, sans danger, les engins de tous modèles, d'analyser par des mesures méthodiques leurs qualités et leurs défauts.

Cet établissement n'a nullement pour objet la fabrication en série des appareils aériens ; on n'y emploiera qu'une quinzaine d'ouvriers aux essais de moteurs, d'hélices, d'engins de toute espèce plus lourds que l'air, et, accidentellement, à la construction de certains types particulièrement intéressants au point de vue militaire, mais dont l'aviation civile hésiterait à entreprendre l'étude onéreuse.

On vient, par exemple, de terminer, à Vincennes, dans un atelier de fortune, sous un hangar en toile, un biplan dû au capitaine Lucas-Girardville. Les essais de réglage sont en cours et nous croyons savoir qu'ils donnent satisfaction.

L'inventeur a cherché à réaliser un appareil d'une puissance toute particulière, à stabilisation gyroscopique et à deux moteurs comme le demandait M. Clémentel dans son rapport sur le budget de la Guerre.

C'est à Vincennes également que se poursuivront les essais de lancement en tous terrains, en sol détrempé en particulier, question si importante pour l'aviation militaire qui ne disposera presque jamais des facilités offertes par nos aéro-dromes. Une annexe pour les recherches scientifiques, pour les essais de modèles, pour la graduation des divers appareils de mesure, a été installée à l'école polytechnique

sous la direction du capitaine Lafay, professeur de physique à l'École.

Le lieutenant-colonel Estienne a pour collaborateurs à Vincennes, les capitaines Raibaud, Lucas-Girardville, Olive et Charles.

En même temps qu'il organisait l'établissement de Vincennes, véritable berceau de l'aviation militaire naissante, le ministre s'est préoccupé de constituer un premier noyau d'officiers de toutes armes ; l'armée tout entière a répondu en masse.

Des appareils ont été achetés à tous les constructeurs acceptant les conditions fort simples du cahier des charges : deux heures de vol avec deux aviateurs d'un poids total de 150 kilos, (les nécessités de l'observation exigent impérieusement la présence de deux aviateurs à bord).

Les marchés comportaient la formation d'officiers aviateurs par les soins des vendeurs ; c'est ainsi que les capitaines Madiot et Marconnet, les lieutenants Sido et Fréquent ont été instruits au camp de Châlons par Henry Farman ; au camp de Châlons également, la Société Antoinette a assuré l'instruction du lieutenant Jost ; le capitaine Marie et le lieutenant Bellenger sont allés à Pau, pilotes des Blériot ; les lieutenants Maillols et Chevreau s'exercent à Villacoublay, avec M. de Lambert à la conduite des Wright ; deux autres officiers, dont un marin, les y rejoindront prochainement ; les lieutenants Beaugnies et de Caumont-Laforce ont été dernièrement envoyés à Douzy auprès de Sommer ; enfin, Maurice Farman recevra sans doute bientôt deux officiers à l'aérodrome de Buc. Tous ces officiers rivalisent d'ardeur ; les lieutenants Camésman et Aquaviva sont complètement dressés et servent déjà d'instructeurs, les lieutenants Bellenger, de l'artillerie, Féquent, de l'infanterie, et Sido, des troupes coloniales, viennent de passer brillamment le brevet de l'Aéro-Club et tous l'auront avant la fin du mois. Mais, même après cet examen, l'instruction de ces officiers sera loin d'être terminée ; l'aviation militaire exige en effet, rigoureusement, l'altitude et rares sont encore, à l'heure actuelle, les aviateurs qui volent normalement à plus de 500 mètres.

La véritable instruction militaire d'aviateur et d'observateur sera donnée, au camp de Châlons, au cours de l'été. Un vaste hangar, avec ateliers de réparations, va s'élever sur la route de Bouy, près de la Pyramide ; dans le courant de juin, tous les appareils y seront réunis, ainsi que tous les officiers aviateurs au nombre d'une trentaine. On comparera la valeur militaire des divers aéroplanes ; on étudiera, en liaison avec l'artillerie à pied, avec l'artillerie de campagne, avec les troupes de toutes armes, les nombreux et importants problèmes de l'aviation militaire, exploration, reconnaissance du champ de bataille, signaux, photographie, armement, attaque des ballons, lancement en terrain varié, etc.

Voilà ce qui a été préparé et voilà les espoirs que l'on caresse. Peut-être est-ce aller un peu vite en espérance ; mais même s'il n'est pas possible de réaliser entièrement ce vaste programme, il ressortira de cette active et très complète étude qui aura lieu l'été prochain, des renseignements expérimentaux extrêmement précieux qui permettront de préciser davantage les bases d'une organisation sérieuse de l'aviation militaire.

Nous avons fait, à propos du budget de la Guerre, des réserves sur cette création d'officiers aviateurs et inventeurs. Il n'empêche que nous souhaitons bien vivement le succès à cette phalange de braves gens qui, uniquement par bravoure et par amour de la patrie, risquent leur vie dans des essais dont on connaît les dangers.

On ne pourra pas dire en tout cas, que le ministre de la Guerre se désintéresse, et c'est la meilleure réponse aux attaques injustifiées dont il a été l'objet.

Déclarations de M. Léon Bourgeois

Interviewé par l'« Action Nationale », M. Léon Bourgeois a dit qu'il croyait que ses amis, partisans de la R. P., sont victimes d'un mirage. Les défauts du régime parlementaire sont ceux des régimes de tyrannie, mais ils ne tiennent pas autant qu'on le croit au mode particulier de scrutin.

Répondant aux attaques portées contre le mode actuel, M. L. Bourgeois croit que la R. P. mériterait les députés sous la dépendance étroite des Comités qui décideraient sans appel de l'inscription d'un nom sur les listes d'un parti.

M. Bourgeois a ajouté qu'il ne pouvait pas s'imaginer quelle différence il y aurait entre deux députés élus au scrutin de liste, l'un à la majorité absolue ou à la majorité relative du deuxième tour, l'autre à la minorité relative de la R. P.

Comme remède aux inconvénients du parlementarisme, il faudrait surtout une décentralisation de l'organisation administrative. Parlant ensuite du parti radical, M. L. Bourgeois a dit que celui-ci n'a point des bornes étroites rigoureusement fixées ; il se transforme à mesure que les événements étendent ses vues et augmentent ses responsabilités ; il vise à l'organisation de la société sur les bases de la liberté individuelle et de la solidarité sociale.

Après avoir rappelé la tâche du parti radical au cours des dix dernières années, M. L. Bourgeois a dit qu'il fallait maintenant poursuivre la politique sociale. L'école laïque doit être défendue ; il faudrait aussi créer des liens plus intimes entre les différents degrés de l'enseignement. Il faudra aussi s'occuper du problème financier, car les dépenses sociales demanderont de grosses ressources.

Le vote de la réforme fiscale s'impose ; il faudra éviter toute vexation. En allégeant les charges du travail et du petit capital, on donnera l'élan le plus efficace à notre vie économique.

Parlant du problème social, M. L. Bourgeois a dit qu'il fallait combattre énergiquement l'alcoolisme et la tuberculose au moyen de l'organisation sociale de la prévoyance, des assurances diverses, notamment de celle contre le chômage involontaire.

M. L. Bourgeois a conclu que la politique du parti radical consiste à établir, pour concilier la liberté avec la justice, non la socialisation des biens, mais celle des esprits et des volontés.

Paroles électorales

Il est des candidats qui savent parler aux électeurs ; leurs discours et leurs affiches sont ornés et rédigés avec une telle teneur qu'il est permis de dire avec Gambetta « que la campagne électorale est la pépinière des grands orateurs ».

M. Lefas, par exemple, imprime gravement :

« Les vœux sont mis en appétit par les chènes que protège à la Chambre mon ami Leboucq, dans cinq positions différentes : Moi, peu, je vous dis à vous, chaussons : « Vous aurez satisfaction ; mais « nous vœux cirés, vœux piqués, « vœux vernis, que devenons-« nous ? »

M. Lamendin déclare sentencieusement :

« Une grande armée et une petite c'est la même chose, avec cette différence qu'il y a plus d'hommes dans la première que dans la seconde. »

M. Paul Deschanel lui-même juge que :

« Ni la justice, ni la charité ne sont dans la nature : elles sont une création de l'homme comme le blé et la rose. »

Le docteur Meslier prétend que :

« L'ordinaire du trouper est insuffisant ; chaque soldat devrait avoir une nourriture saine, copieuse, quoique démocratique. »

M. Auriol annonce aux populations émerveillées :

« Le sang que vos aïeux ont versé sur les champs de bataille, nous l'avons pieusement recueilli et nous en nourrissons nos enfants. »

Enfin, la citoyenne doctoresse Madeleine Pelletier, n'hésite pas à demander aux électeurs :

« Si les femmes n'existaient pas, comment feriez-vous pour vous trouver des épouses et des mères ? »

La famille française de M. Roosevelt

L'ex-président Roosevelt, associé étranger de l'Académie des sciences morales et politiques, vient de visiter Paris.

Il a reçu parmi nous, un accueil des plus sympathiques, car M. Roosevelt est un des nôtres. Par le mariage de sa fille Alice avec M. Longworth, le bon Teddy s'est, en effet, allié à l'une des plus anciennes familles de la noblesse française, la famille de Chambrun.

Les Chambrun se sont lancés dans la politique au cours du siècle dernier. Le comte Adalbert de Pineton de Chambrun, né à Saint-Chély d'Apchier en 1821, fut sous-préfet de St-Etienne, député de la Lozère, représentant monarchique à l'Assemblée nationale en 1871, et sénateur en 1876. M. A. de Chambrun, devenu aveugle sur la fin de ses jours, mourut en 1894, après avoir composé plusieurs ouvrages de philosophie sans importance et institué, par testament, le Musée social de la rue Las-Cases, pour faire plaisir à M. Mabilleau.

M. le vicomte Emmanuel de Chambrun, son frère, avait été élu, en 1875 et en 1877, grâce à l'appui du maréchal de Mac-Mahon, comme candidat de la droite monarchique et catholique.

Le marquis Charles-Adolphe de Pineton de Chambrun, né en France en 1831, fils et petit-fils d'officiers généraux, publia à New-York, de remarquables études de droit constitutionnel. Il fit souche là-bas, et plusieurs de ses descendants ont contracté de brillants mariages dans le monde politique yankee. Il a laissé trois fils et une fille.

Le comte J.-Adalbert de Chambrun poursuit actuellement la tradition familiale.

Il est à la fois capitaine d'artillerie breveté et diplomate. Il cumule depuis le mois de décembre 1908 les fonctions d'attaché militaire et de secrétaire d'ambassade aux Etats-Unis. Et ce n'est pas tout.

Le brillant officier représente également l'armée française auprès du gouvernement mexicain. De sorte qu'il fait la navette entre Mexico et Washington.

Le capitaine J. - Adalbert de Chambrun épousa, il y a quelques années, miss Clara Longworth, la sœur de M. Longworth qui se maria, peu de temps après, avec miss Alice Roosevelt, fille aînée du président. Il est donc le beau-frère du gendre de M. Roosevelt.

Le frère aîné du comte, le marquis Pierre de Chambrun, député libéral de la Lozère, a conservé de son éducation dans les grandes universités anglo-saxonnes un léger accent britannique et l'amour des études historiques. Il a épousé également une américaine, miss Nichols, fille du sénateur de l'Ohio.

Elle a rassemblé dans son château de l'Empéry-Carrières, près de Marvejols, des documents précieux sur l'histoire du peuple Américain pendant ces cinquante dernières années. Et par surcroît, c'est une latiniste distinguée.

Le plus jeune des trois frères, le vicomte Charles de Chambrun, fut longtemps attaché à l'ambassade de Washington. C'était au tennis l'un des partners les plus distingués de miss Alice Roosevelt, avec laquelle il faillit se marier. Il fait aujourd'hui partie du cabinet de M. Pichon.

Mlle de Chambrun, leur sœur, a épousé Savorgnan de Brazza, le grand explorateur, mort il y a deux ans au cours d'un voyage d'études dans l'Afrique Occidentale.

M. Roosevelt allié à Brazza ! Qui l'aurait pensé ? Et voilà peut-être la cause déterminante du voyage au Soudan de l'illustre « Teddy ».

INFORMATIONS

Les déclarations de candidature

Il résulte des renseignements parvenus au ministère de l'intérieur que le nombre des déclarations de candidatures faites à l'occasion du premier tour de scrutin pour les élections législatives s'est élevé à 2.987 ; 354 déclarations nouvelles se sont produites en vue du second tour, soit au total 3.341 déclarations.

Dans ce nombre figurent : 91 candidatures pour la deuxième circonscription de Villefranche (Aveyron) ; 21 candidatures pour la circonscription de Sartène (Corse) ;

41 candidatures pour la deuxième circonscription d'Alais (Gard) ; 26 candidatures pour la première circonscription de Villefranche (Haute-Garonne) ;

24 candidatures pour la première circonscription de Béziers (Hérault) ; 65 candidatures pour la circonscription d'Avignon.

Rappelons que lors des élections de 1906, il ne s'était produit que 2.375 déclarations de candidatures.

En Espagne

Les élections législatives

Le total des députés déjà proclamés élus faute d'opposition est de 120, dont 70 libéraux et 39 conservateurs. Parmi eux figurent MM. Canalejas, Moret, les ministres Romanones, Cobian et Garcia Prieto ; le leader républicain Azcarate, et le leader carliste Mella.

Les journaux antiministériels interprètent le nombre exceptionnel de ces élections, qui dépassent le quart des sièges, comme une preuve de l'apathie du suffrage universel et de l'existence de combinaisons de coulisser politiques. Ils en tirent des augures défavorables au gouvernement.

Le « Heraldo » prétend que les conservateurs, auxquels revient le succès véritable, auront 130 députés ; les républicains, 40 ; les carlistes, 12. La majorité ministérielle resterait réduite à une douzaine de voix. Les moréistes, ayant déjà 24 élus seraient les arbitres de la situation en déplaçant à leur gré la majorité.

Par contre, les milieux ministériels se montrent satisfaits des premiers résultats, et répondent aux critiques de leurs adversaires sur la proclamation pure et simple comme élus, avant même les élections, des candidats sans concurrent, que le même système est appliqué en Angleterre.

Turcs et Albanais

Des dépêches privées annoncent qu'un combat sérieux aurait eu lieu à Diakova. Les insurgés auraient occupé la ville.

On assure qu'un bataillon se dirigeant vers Diakova aurait été surpris dans une embuscade et aurait été obligé de retourner à Ipek avec des pertes sérieuses.

On mande de Constantinople à la « Gazette de Francfort » qu'à trois kilomètres de Mitrovitza, les Albanais ont enlevé un important transport de munitions. Au cours de la lutte, ils ont tué trois officiers et fait une centaine de prisonniers.

Suivant une dépêche consulaire reçue de Mitrovitza, la ville de Diakova serait en flammes.

Enquête repoussée

La Chambre a repoussé, par 131 voix contre 47, la motion tendant à

la nomination d'une commission d'enquête parlementaire sur la situation de l'Albanie.

La tactique turque

On a suspendu jusqu'à nouvel ordre l'envoi de nouveaux renforts dans les districts insurgés.

Les troupes sur les lieux manœuvrent de façon à affamer les rebelles et à les forcer à déposer les armes.

Les troupes, en vue de nettoyer d'ennemis le col de Cernalievo, se sont avancées sur la route menant à Prizrend, où les Arnauts se montrent encore disposés à combattre.

Petites Nouvelles

La ville d'Aomori (Japon), a été dévastée par le feu. Huit mille maisons ont été détruites. Trente mille personnes sont sans abri. Les dégâts sont évalués à 2 millions de livres sterling. Il y a seize morts. Les blessés sont nombreux.

Tous les navires de nos escadres vont être dotés à fin juin d'appareils de téléphonie sans fil permettant d'échanger des communications à plus de 240 kilomètres.

Dans un bureau téléphonique de Londres, trente jeunes filles sur les trente-six qui composent le personnel sont tombées malades à la suite du surmenage et du trac provoqués par les abonnés.

La population des Etats-Unis approche de plus en plus du chiffre formidable de 100 millions d'habitants. Actuellement, elle est évaluée à 91 millions 424.423, soit une augmentation de 15 millions 124.036 sur 1910.

Les agents de la sûreté de Paris ont arrêté le nommé Ferdinand, ancien forçat qui a avoué être l'assassin de la fille Vandamme dont le cadavre fut dépêché.

L'assassin Liabeuf qui tua 2 agents et blessa grièvement 6 personnes a été condamné à mort par la cour d'assises de la Seine.

Suivant une dépêche de Séville à l'« Universo », un curieux phénomène sismique se serait produit à Cantillana, au lieu dit Mesa Rebonda.

Dans la journée de mercredi, depuis dix heures jusqu'à midi, dans un rayon de cinq cents mètres, des pierres ont été arrachées du sol et projetées en l'air, en même temps que des bruits souterrains se faisaient entendre.

On croit être en présence d'un cratère en formation; il existe d'ailleurs, à cet endroit, des vestiges d'un ancien volcan.

CHRONIQUE LOCALE

« Citez des faits »

Il paraît que le Journal du Lot change de méthode. C'est le Républicain qui l'affirme.

Sur tard je deviendrais « bénin, bénin ! »

Vous m'en voyez ravi !

Comme le bon vin, je m'améliore en vieillissant !

N'empêche que l'on s'efforce bigrement de détruire l'effet produit par mes critiques.

Pourquoi donc, S. V. P., si elles sont aussi bénignes que cela ?

L'argumentation du Républicain me rappelle les procédés de ce bon M. Méline.

Se souvient-on que lorsque ce dernier se maintenait au pouvoir par la grâce des progressistes et des réactionnaires, il était quotidiennement accusé, dans la presse et à la tribune, de pactiser avec la droite.

Et tandis que ce pacte crevait les yeux, ce bon M. Méline de riposter, sans cesse, avec un doux entêtement : « Citez des faits. »

M. De Monzie, avocat habile, agit de même.

Il feint de croire que nous lui reprochons ses relations privées, alors que nous ne nous inquiétons que de ses actes publics, qui relèvent de la critique, n'en déplaise à nos confrères.

Des faits ? Nous ne serions pas en peine pour en aligner des douzaines... et d'autres que nous ont commencés.

Est-ce que les meilleurs amis de M. De Monzie ne l'ont pas mis en garde contre des fautes politiques fâcheuses ?

Nierait-il, par exemple, que l'un de ses partisans les plus dévoués du canton de Puy-l'Évêque, lui ayant écrit que le malaise était réel chez les républicains, obtint cette unique réponse :

« Citez des faits. »

Et l'ami s'aligna.

Il cita des faits.

Lui répondit-on ?

Un autre ami, non moins dévoué, appartenant à une haute administration, crut devoir, lui aussi, mettre le député de Cahors en garde contre certaines faiblesses à l'égard de la réaction.

On le pria de « citer des faits ».

Il en cita.

Tout cela a-t-il modifié l'attitude de M. De Monzie ?

N'est-ce pas encore un de ses plus

fidèles partisans qui disait, il y a 15 jours, à propos du premier article du Journal du Lot : «... Et je sais bien qu'il fait des bêtises, mais ce n'est pas à nous à le dire... »

Tel n'est pas notre avis. Un journal républicain a le droit et le devoir de mettre un élu « républicain » en garde contre des défaillances coupables.

Nous pourrions donc, sans difficulté, « citer des faits ». Il y en a dans la plupart des communes et M. De Monzie, très renseigné, sait bien que le mécontentement est réel chez nombre de républicains.

Mais sans vouloir nous attarder aux incidents comme celui d'Albas — là, le maire réactionnaire, M. Mourguès, se flattait d'avoir l'appui du député contre les républicains du bureau de bienfaisance —, il nous suffira de rappeler deux... actes qui prouvent éloquentement combien les républicains ont le droit de se tenir sur la réserve.

Était-ce un acte républicain celui qui consistait à rassembler les voix réactionnaires pour tomber de la présidence du Conseil général, le vieux républicain qu'est Cocula ?

Était-ce un acte républicain celui qui consistait, lors de la dernière élection sénatoriale, à pousser M. Pezet à maintenir sa candidature au second tour, en lui promettant le succès ? Cela se passait publiquement, sur le Boulevard... !

Le succès ?... on comptait sans la loyauté des républicains qui avaient voté pour Pezet au premier tour. Mais quoi qu'il en soit, avec quelles voix aurait-on recherché ce succès ?...

Et parce que M. De Monzie est un orateur habile, un enjôleur de foules, un fascinateur, nous devrions nous incliner très bas et l'approuver... jusque dans ses défaillances ? Non, mille fois non.

Nous serions ravis de marcher à ses côtés et nous l'essouffions fait sans réserve si le 24 avril un candidat réactionnaire s'était trouvé sur les rangs ; mais marcher avec M. De Monzie sera impossible aussi longtemps qu'il conservera un pied dans les deux camps.

Enfin, pour vider ce « différend », on nous convie à un débat public.

Pourquoi vouloir étouffer la discussion entre quatre murs ? La meilleure tribune n'est-elle pas celle d'où l'on peut s'adresser à TOUS les électeurs ? Et là encore nous ne sommes pas avantagés puisque nous sommes « seul » contre tous nos confrères.

Seulement voilà, l'électeur qui lit n'est pas fasciné par un verbe enveloppant, il juge froidement sur les faits qu'on lui donne et qu'il a le loisir d'apprécier.

C'est sans doute ce qu'on serait heureux d'éviter.

C'est, au contraire, ce que nous recherchons, convaincu que la discussion, si habile qu'elle soit de l'autre côté, ne pourra rien contre les faits qui impressionnent péniblement le parti républicain.

A. COUESLANT.

L'Incident DE MONZIE-CAZES

Nous recevons la lettre suivante : Fontanes, le 5 mai 1910.

Mon cher Monsieur Coueslant, Je vous transmets la lettre que je reçois de M. de Monzie et que publie le Républicain d'hier. Je vous serai reconnaissant de la faire connaître à vos lecteurs en même temps que la réponse que j'adresse au député de Cahors. J'ai la chance inespérée de trouver une aide inattendue dans les attaques du Quercinois. Le journal de l'évêché, du même côté de la barricade de M. De Monzie, quelle veine !!!

Recevez, cher Monsieur, la nouvelle assurance de mes meilleurs sentiments. Docteur CAZES.

Lettre de M. DE MONZIE Paris le 1^{er} mai 1910.

Monsieur le maire de Fontanes, Vous m'avez accueilli affectueusement dans votre commune, le 3 avril dernier. Le 24 avril — à Fontanes et dans les communes environnantes — vous m'avez furieusement combattu. J'ai la candeur d'être surpris qu'une telle hostilité ait succédé à une telle amitié.

Vous avez usé de votre droit strict en invitant vos amis, par un message de la dernière heure, à voter pour qui vous plaisait. Mais vous les avez priés de vous retourner ce message. J'ai la candeur de m'étonner qu'ayant décidé de me combattre après m'avoir soutenu, vous souhaitiez le faire dans l'incognito.

J'ai recommandé, il est vrai, pour l'obtention du bureau de tabac de Belmont, un candidat qui n'avait pas votre agrément. Cette recommandation que vous connaissiez le 3 avril, puis-je nous en avions causé, vous est brusquement apparue le 24 avril comme une trahison républicaine, comme un abandon de tous nos principes et de toute notre

politique. Vous me permettez d'en appeler de votre jugement à l'opinion de tous les républicains conscients dans votre canton et dans tout l'arrondissement.

Quoi que vous en disiez, vous ne devez pas craindre, M. le maire de Fontanes, d'être brimé par moi, mais j'empêcherai de toutes mes forces et en toutes circonstances qu'un de nos compatriotes soit brimé — à Belmont ou ailleurs — par qui que ce soit, fût-ce par vous.

Puisque vous avez envie de me dire un certain nombre de choses désagréables, dont quelques-unes injurieuses, je me mets à votre entière disposition au jour et dans le lieu que vous voudrez bien choisir, pour discuter devant un auditoire composé comme il vous conviendra de tout ce qui, dans mon programme, me actes ou mes paroles, vous paraîtra susceptible de critiques. Je réserve seulement, pour la mettre au-dessus de vos attaques, ma sincérité de républicain et d'ami.

DE MONZIE.

P.-S. — Veuillez me faire connaître votre jour, votre heure et l'endroit où je pourrai m'expliquer contradictoirement avec vous. Je serai à Cahors notamment les 9 et 10 mai.

RÉPONSE DE M. LE D^r CAZES

Monsieur le Député,

Après m'avoir attaqué dans tous les journaux à votre dévotion ; après avoir écrit ou fait écrire que la politique de Lalbenque se réduisait à la question de savoir si je serais ou pas conseiller général — vous qui savez mieux que personne que je n'ai jamais convoité ce mandat ; — après avoir confirmé dans des articles de journaux auxquels il ne manquait que votre signature, votre politique d'éclectisme que je réprime, vous me conviez à discuter avec vous devant un auditoire à choisir.

Vous proposez trop tard, il fallait le faire, Monsieur, avant de m'adresser le télégramme du 24 avril, avant de me cribler de vos traits. Il fallait le faire avant de répandre un peu partout sur mes amis et sur moi-même, des appréciations malveillantes, avant de vous écrier dans les salons de la Préfecture : « Ce Cazes ! quel sale hypocrite ! » Il fallait nous offrir de discuter avec vous avant de soumettre votre *néfaste politique de Lalbenque*, à l'approbation d'un Comité de Saint-Georges, qui, s'il faut vous en croire, nous a condamnés sans nous entendre.

Que lui avez-vous donc conté au Comité de Saint-Georges qui, j'en suis sûr, est composé d'excellents républicains ?

Mais, et surtout, comment un homme de votre intelligence et de votre esprit a-t-il pu se dire : « J'ai des difficultés avec Lalbenque ; allons les régler... les noyer à Saint-Georges ! »

Vous nous attaquez à Cahors, à Saint-Dauphins, à Albis — toujours au loin — et vous avez été surpris par notre réponse du 24 ???

Vous exagérez votre candeur. Le 3 avril, avec 20 de mes concitoyens, je vous ai reçu à Fontanes courtoisement. Vous dites affectueusement... Vous n'êtes pas difficile : je ne vous ai rien promis.

Je vous ai fait, pour la centième fois, des recommandations politiques que je croyais nécessaires. Vous deviez nous revoir : vous l'avez oublié.

Dans vos pérégrinations électorales vous avez préféré nous représenter à tout venant, nous vos soutiens de toujours, vos soutiens de 1906 — comme des sectaires à esprit étroit, des profiteurs ou des imbéciles.

Et des républicains ont applaudi de bonne foi à votre langage ! Combien se sont ressaisis depuis 8 jours, vous en doutez-vous ? Je crois deviner que oui et c'est notre consolation.

Je n'ai demandé, pour ma part, le retour d'aucune des lettres que, dites-vous, portaient un mot d'ordre, par la raison bien simple que je n'en ai écrit ni fait écrire aucune.

Si quelqu'un de nos amis a jugé utile de prendre cette précaution, je l'en excuse autant que je méprise le mouchard qui est venu vous le signaler.

Je ne vous ai jamais injurié, Monsieur le Député, ni en face, ni sournoisement.

Je ne vous connaissais pas en 1904 lorsque, à l'appel d'amis très chers, j'accourus vers vous, sans vouloir prêter l'oreille aux bruits désobligeants que l'on faisait courir sur la solidité de votre républicanisme.

Je suis venu aider votre premier succès dans le canton de Castelnaud ; Je vous ai soutenu de mon mieux à l'élection législative de 1906.

Je vous ai encore aidé — et vous savez comment — à défendre votre siège de conseiller général si menacé par M. Munin-Bourdin en 1907.

Vous me considérez alors comme un républicain conscient et vous admettiez alors que la réaction cléricale était une réalité.

Cette réalité était une force, chez

NOUS SURTOUT ; vous avez voulu composer avec elle.

C'est dans cette voie de la composition avec l'ennemi que nous ne voulons pas entrer.

Des faits ???

Vous existence politique dans le Lot en est jalonnée : depuis le placard que, très habilement, vous faisiez apposer sur les murs de Cremps en 1906, jusqu'aux événements récents et acquis, jusqu'à ceux qui se préparent, jusqu'à votre embrassade avec la municipalité réactionnaire de Belfort en novembre dernier, à la harbe des républicains qui s'étaient battus pour vous en 1906, jusqu'à votre fuite constante devant vos premiers amis de Lalbenque, devant Guilhem qu'on outrageait, il y a quatre ans, à cause de vous.

Et si j'en crois les attestations d'amis inconnus que me vaut ma dernière lettre, qu'est-ce ailleurs ?

Vous programme ? Rien, sur la question brûlante de l'enseignement, et cependant vous aviez jadis sur elle une opinion bien nette.

Pour le reste, qu'on le dissèque et qu'on vous pose ensuite la simple question suivante :

A quel parti appartenez-vous ? Vous répondez catégoriquement, si vous le pouvez.

Mais vous êtes élu. Nous vous verrons à l'œuvre, non pas seulement à la Chambre, mais ici dans l'arrondissement, dans le canton de Lalbenque.

Point n'est besoin de me convier pour l'instant à des conférences publiques.

Vous n'êtes plus candidat ; vous êtes député.

Vous avez parlé, beaucoup parlé en avril ; agissez maintenant.

Et dans quelques mois, s'il vous convient de venir expliquer vos actes, nous serons là, prêts à vous entendre.

Le lieu de la réunion ? Lalbenque. L'auditoire ? Les républicains du canton, ceux et ceux-là seuls qui vous faisiez un rempart de leurs corps en 1906.

La date ? Nous vous la ferons connaître.

Docteur CAZES,

Maire de Fontanes,

DEMAIN

Voici encore un extrait d'un remarquable article, Demain, de Pierre et Paul (Dépêche du mercredi 4 mai) :

... C'est pour être trop flottant qu'il s'expose à couler à pic. Le péril pour M. Briand c'est sa propre indécision. Ce péril n'existerait point si, d'un geste résolu, il s'appliquait à décourager certains calculs du parti réactionnaire et, par un programme très clair, à conquérir la pleine confiance de celui républicain...

Une fois de plus nous ne sommes donc pas seuls à penser que les élus républicains devraient décourager les calculs des partis réactionnaires... s'ils ne veulent pas « couler à pic » !

NOUS RIRON ENCORE

Vindex, du Quercinois, qui nous annonçait avant le scrutin du soir du 24 avril on rira à Gourdon, de l'échec de Malvy, nous fait presque le reproche de lui rappeler sa... prophétie.

Cependant, puisque durant la campagne il s'était promis du plaisir pour le soir du 24 si Malvy était battu, n'était-ce pas notre droit, au lendemain du scrutin, de nous réjouir de la victoire de Malvy ?

Tout bien pesé, nous ne pensons pas avoir outrepassé les droits de tout républicain qui souhaitait l'échec piteux de Delsol.

Mais son observation faite, Vindex nous déclare qu'après tout, ce n'est que partie remise et qu'un jour ou l'autre rira bien qui rira le dernier.

Rien n'est éternel sous la calotte des cieus, et balayer Malvy, affirme Vindex, n'est pas le treizième travail d'Hercule !

Non sans doute, mais nous nous plaisons à constater que les élections de Gourdon ont commencé par balayer de l'arrondissement les cléricaux et les méchants bonshommes qui durant un mois colportaient dans tout l'arrondissement les pires calomnies contre Malvy.

Ce balayage-là n'a pas été bien pénible peut-être, mais il était de toute nécessité.

En voilà toujours pour 4 ans : et d'ici-là, les électeurs de Gourdon trouveront bien moyen de se procurer un autre balai plus solide encore pour nettoyer dans 4 ans ce qui reste des ennemis des « blocards ».

Et ce sera pour nous une nouvelle et bonne occasion de rire du succès de nos amis.

L. B.

Communications du Parti Socialiste

Nous avons reçu, il y a 8 jours, du Groupe Socialiste « La Solidarité », une communication que nous n'avons pas cru pouvoir insérer en raison des attaques personnelles qu'elle contenait contre d'autres socialistes nommément désignés dans le communiqué.

Nous recevons un second envoi que nous n'insérons pas davantage pour la même raison. Comme il paraîtra, très certainement, dans d'autres journaux on pourra apprécier le bien fondé de la raison que nous invoquons.

Mais la susdite communication contient un passage qui me vise personnellement, le voici :

Pourquoi ces mêmes citoyens — qui nous faisaient un grief de nous faire imprimer lors des élections municipales chez un imprimeur de la ville, — eurent recours à un imprimeur bourgeois pour leurs imprimés avec cette circonstance aggravante que le nom de cet imprimeur fut adroitement transformé.

Il est exact que j'ai imprimé, pour Doizié, 100 affiches, pas autre chose. Une tierce personne, car je n'ai pas vu M. Doizié pendant toute la période électorale, me demanda, le mardi 18 avril, de faire 100 affiches. Je déclarai être surchargé de travail et n'avoir pas le temps de les composer. On insista, prétextant que Doizié n'avait pas le temps de les obtenir de son imprimeur de Vitry. Je céda. On me remit un manuscrit, — que je tiens à la disposition de M. Alaux et de ses amis — qui porte au bas « Vitry, imprimerie J. Morand ». On me déclara que Doizié tenait à cette mention. Cette réserve me laissa perplexe. N'ayant pas l'habitude de fuir les responsabilités je voulus substituer ma firme à celle désirée et je demandais conseil à un ami commun de M. de Monzie et de moi. « Vous ne voulez ni combattre, ni soutenir De Monzie, me dit-il, si vous ne vous conformez pas au manuscrit on dira que votre neutralité est mensongère. »

J'imprimai le manuscrit tel qu'il me fut remis et je livrai les imprimés... sans facture.

Me permettra-t-on d'ajouter que ce n'est pas la première fois que les socialistes cadurciens ont recours à un « imprimeur bourgeois ». A chaque élection on m'a favorisé d'ordres divers. Est-ce le parti A, est-ce le parti B ? — Je suis quelque peu ignorant des divisions socialistes ! — est-ce les deux ? ce qui est très certain c'est que, chaque fois qu'on a été embarrassé, on a eu recours à l'imprimeur bourgeois qui, chaque fois, a imprimé GRATIS....

Si c'est uniquement au groupe A que j'ai fourni des travaux à bénéfice... réduit, je crois bien que j'ai aidé le groupe B à payer ceux faits... chez un autre imprimeur !!!

La morale de tout ceci c'est qu'il est parfois imprudent de vouloir être trop complaisant, et qu'on s'expose à de singuliers remerciements quand on pousse la complaisance jusqu'à la faiblesse.

La leçon servira ! A. C.

CORRESPONDANCE

Nous recevons la lettre suivante : Monsieur le Directeur du « Journal du Lot »

Dans votre numéro du 29 avril, au compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 27, et au sujet du Legs Francès, fait à la Ville de Cahors, il est dit que ce legs a soulevé des oppositions de la part des héritiers, mais qu'une transaction a eu lieu relativement à ce legs.

Permettez-moi de vous faire remarquer, monsieur le Directeur, que madame Blanchard, nièce de M. Francès et héritière légale au même titre que l'autre héritière, voulant respecter les dernières volontés de son oncle, n'a jamais réclamé à la Ville de cet héritage. Elle a, au contraire refusé de participer, en quoi que ce soit aux bénéfices de cette transaction imposée à la Ville et qui lui paraît contraire aux intentions exprimées par son oncle dans son testament.

BLANCHARD.

CONSEIL GÉNÉRAL

La session du Conseil Général du Lot qui aurait dû avoir lieu dans le mois d'avril mais qui fut renvoyée à cause des élections, s'ouvrira à Cahors lundi 9 mai à 10 heures du matin.

Mairie de Cahors

ARRÊTÉ

Nous Maire de la ville de Cahors, Vu les lois des 21 juillet 1881 et 5 avril 1884,

Vu les articles 53 et 54 du règlement d'administration publique du 22 juin 1882 sur la police sanitaire des animaux,

Considérant qu'un chien atteint ou tout au moins suspect de rage,

a parcouru le territoire de notre commune et que dans l'intérêt de la sécurité publique il convient d'appliquer les mesures édictées en pareil cas par les articles 53 et 54 du règlement sus-visé.

Arrêtons :

Article premier. — Il est enjoint aux propriétaires de chiens, qui ont été mordus par l'animal enragé dont il s'agit de les faire abattre sans délai.

Art. 2. — La circulation des chiens, qui ne seraient point muselés ou tenus en laisse, est absolument interdite pendant six semaines à partir de la publication du présent arrêté.

Art. 3. — Les chiens trouvés errant sur la voie publique seront mis en fourrière et abattus, s'ils ne sont pas réclamés dans les 48 heures.

Art. 4. — Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis à M. le Procureur de la République.

Art. 5. — M. le Commissaire de police et les agents de la force publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

A Cahors, en l'hôtel de ville, le trois mai mil neuf cent dix.

Vu pour exécution immédiate : A Cahors, le 3 mai 1910.

Le Maire de Cahors,
D^r Pierre DARQUIER.

Nécrologie

On annonce la mort à Paris du sculpteur renommé, M. Victor Tournier.

M. Victor Tournier qui était un maître distingué, a restauré le portail nord de la cathédrale de Cahors.

Enregistrement

M. Mage, receveur de l'enregistrement à Champs (Cantal) est nommé à Livernon en remplacement de M. Sauvanet appelé au bureau de Chaudesaigues (Cantal).

Ligue des Droits de l'Homme

Les membres de la Ligue des Droits de l'Homme (section de Cahors) sont priés d'assister à la prochaine Réunion Générale, qui aura lieu le Dimanche 8 mai 1910 à 10 heures 1/2 du matin, dans une des salles de la Mairie de Cahors.

Ordre du jour :

Le Congrès de 1910, désignation de la date, nomination des délégués ;

Rapport sur l'équivalence des grades pour l'administration dans les Facultés ;

Communication des Sections ;

Communication des Sections ;

Affaires diverses.

Mutualité scolaire

L'assemblée générale de la Mutualité scolaire de l'arrondissement de Cahors aura lieu le 14 mai 1910, à 11 heures du matin, dans une salle de l'Hôtel-de-Ville de Cahors.

Ordre du jour :

1. Situation morale de la Société ;

2. Compte rendu financier ;

3. Mouvement du personnel ;

4. Rapport de la Commission d'administration ;

5. Admission et radiation des sociétaires ;

6. Questions diverses.

Nota. — Mesdames les institutrices et Messieurs les instituteurs qui ont des mutualistes recevront une convocation individuelle et pourront assister à l'assemblée générale.

Les Fêtes de Juin

Les fêtes de juin auront-elles lieu, cette année ? C'est la question que se posent bien des Cadurciens. Nous sommes heureux de leur répondre : « oui, ces fêtes auront lieu, et comme les années précédentes, elles seront l'occasion de distractions et d'attractions multiples. »

Dans la liste des attractions qui figureront dans le programme des fêtes, nous croyons savoir qu'il y en aura une qui sera pour tous l'objet de la plus vive et de la plus émouvante curiosité.

La commission permanente des fêtes de juin fait les démarches nécessaires pour faire venir à Cahors un aviateur qui effectuera autour de la ville des vols en aéroplane.

A l'Institut Pasteur

La femme Roudes qui fut mordue mardi par un chien enragé est partie jeudi pour l'Institut Pasteur.

Comme c'était la première fois, que la pauvre femme partait en voyage, elle a été accompagnée à Paris par une religieuse de l'hospice de Cahors.

Société d'Agriculture du Lot

Séance du 2 mai 1910

PRÉSIDENCE DE M. DELBREIL,
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

Étaient présents : MM. Delbreil, Lasserre, Docteur Delvit, Delcailiau ; Marqués ; Dalet ; Quercy ; Cahier ; Alphonse ; Theil ; Brunet.

M. le docteur Delvit donne lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Ce procès-verbal est adopté sans observations.

MM. Dajeau, propriétaire à Cremps et Pezet, propriétaire à Trébaix, présentés à la dernière séance, sont admis à l'unanimité des votants, membres de la Société.

MM. Cubaynes Albert, propriétaire au Montat et Gauthier, négociant en vins à Cahors, demandant à faire partie de la Société.

Aux termes du règlement il sera procédé à l'admission de ces membres à la prochaine séance.

M. le président donne lecture : 1° d'un questionnaire du Syndicat national des transporteurs concernant les améliorations qui pourraient être apportées au transport des denrées périssables.

Après observations entre divers membres, l'assemblée décide de s'entendre avec la Chambre de commerce pour les réponses à faire à ce questionnaire.

2° d'une circulaire ministérielle concernant la répression de la fraude des vins et la formation d'un casier vinicole dans les communes viticoles.

Cette circulaire sera insérée au prochain bulletin.

M. le président donne ensuite connaissance du programme du concours de moteurs organisé par la Société d'Agriculture de la Dordogne qui se tiendra à Périgueux les 24, 25 et 26 mai prochains.

M. Alphonse A la parole pour présenter une motion concernant l'enseignement agricole.

Après avoir constaté : 1° qu'il est de plus en plus nécessaire pour l'agriculteur, d'avoir une instruction spéciale assez solide pour apprécier et appliquer sûrement les méthodes et les procédés scientifiques qui rendront l'agriculture plus rémunératrice et par suite arrêteront l'exode des habitants des campagnes vers les villes ; 2° que cet enseignement est donné dans les écoles pratiques d'agriculture, M. Alphonse demande à la Société de bien vouloir émettre le vœu que le Conseil général du Lot crée quelques bourses destinées à envoyer les fils des cultivateurs dans ces écoles.

M. Quercy, professeur d'agriculture, estime qu'il serait préférable de demander la création d'une école pratique d'agriculture dans le Lot.

Après un intéressant échange d'observations, M. le président, résumant la question, constate que tous les membres sont d'accord pour demander au Conseil général la création d'une école d'agriculture.

Il propose d'émettre un vœu et demande la nomination d'une commission chargée de présenter au Conseil général les raisons qui militent en faveur de cette création.

Le Bureau de la Société, MM. Quercy et Delvit sont désignés pour faire partie de cette commission.

En raison de l'heure avancée et sur la demande de plusieurs membres, la communication sur la vinification est renvoyée à la prochaine séance.

Saison Sportive 1910

On nous annonce l'ouverture à Cahors de la saison sportive par une course qui l'an passé eut un vif succès ; nous voulons parler du « Trophée de France ».

Cette course comme son ainée, organisée par MM. les Fils de Peugeot, frères, sera courue dans les règlements de l'U. V. F. et se disputera sur un parcours de 100 k. environ.

Elle sera d'autant plus intéressante que plus grand sera le nombre de coureurs, plus grande sera la quantité des prix distribués.

Elle sera ouverte à tous les coureurs indépendants qu'ils montent ou non des bicyclettes Peugeot. Les engagements sont reçus chez M. Marmiesse, Place St-James, 1, Cahors, qui adressera les règlements à toute personne qui en fera la demande.

Que les amis de la pédale s'inscrivent en grand nombre et une belle journée sportive nous est réservée. L'itinéraire et la longueur du trajet seront publiés incessamment.

Exposition de chats à Bordeaux

Cette exposition qui doit avoir lieu les 29 et 30 de ce mois, s'annonce comme devant avoir un énorme succès.

Le nombre des engagements déjà reçus est très élevé et s'accroît constamment encore.

Le délai d'inscription étant sur le point d'expirer il est expressément recommandé aux propriétaires de chats désireux d'exposer leurs animaux de faire parvenir sans retard à la Mairie de Bordeaux (Division de la Police Administrative, première section) leurs feuilles d'inscription assorties d'un mandat de 5 francs par chat et de 1 franc par chaton.

Le comité d'organisation de l'exposition a pris toutes les dispositions nécessaires en vue d'assurer aux

animaux exposés, une nourriture excellente et des cages des plus confortables.

Ainsi que nous l'avons annoncé la carte d'exposant donne droit à l'entrée permanente à l'Exposition.

Nous rappelons que des prix en espèces, des objets d'art, plaquettes artistiques et médailles seront décernés.

Le ventre de Cahors

Etat des animaux de boucherie abattus pendant le mois d'avril : Bœufs, 75, pesant ensemble 47.634 kilos ; vaches, 13, pesant ensemble 5.774 kilos ; veaux, 133, pesant ensemble 14.089 kilos ; moutons, 783, pesant ensemble 21.456 kilos ; porcs, 25, pesant 2.751 kilos ; chevaux et muets, 14 ; ânes, 3. Total : 146 animaux, pesant ensemble (chevaux, muets et ânes, non compris), 91.704 kilos.

CINÉMA PATHÉ

Nous aurons encore demain une très agréable soirée de cinéma ; le programme comprend « Les Funérailles du Prince Ito », grande actualité ; « Les Brises-glace en Finlande », superbe voyage ; « Femme de chambre improvisée », scène comique de M. Prince des Variétés ; « Le Luthier de Crémone », scène de François Coppée, de l'Académie Française.

Avec un programme aussi varié et si intéressant nous prévoyons une salle comble. Retenez vos places si vous voulez applaudir ce gracieux spectacle.

Prix des places : 1 fr., 0 fr. 60, 0 fr. 40.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 30 Avril au 7 Mai 1910

Naissances

Arbouys Marie-Françoise, à la Maternité. Vidieu Amélie, à la Maternité. Guarrigou Julien, à Toulousque. Vigouroux Cécile, rue du Portail-Alban, 11.

Miquel Georges-Pierre, avenue du Pal, 3.

Publications de mariage

Hyronde Emile, employé principal à la Trésorerie générale et Cluzel Henriette-Eugénie, s. p.

Bessac Léon, propriétaire et Rigal Anna, s. p.

Mariage

Alazard Jean, soldat au 7^e de ligne et Lurguie Hortense, s. p.

Décès

Bédue Marie, épouse Bach, s. p., 46 ans, avenue de l'Abattoir.

Cousinet Antoine, ancien menuisier, 65 ans, rue des Badernes, 1.

Cayla Marie-Catherine-Marceline, s. p., épouse Lanaspéze, 40 ans rue de Labarre.

NOS DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier : Paris, 6 mai, 1 h. 10 s.

Tirage d'obligations

Au tirage de la ville de Paris 1875, le numéro 369.008 gagne 100.000 francs.

La santé du roi Edouard VII

Une consultation extraordinaire de médecins a eu lieu ce matin à Buckingham-Palace : elle a commencé à 10 heures et a fini à 11 heures 30. Les médecins ont examiné longuement le roi.

A l'ambassade d'Angleterre à Paris, aucune communication n'a été reçue de Londres relative à la santé du roi Edouard VII.

Le voyage de M. Fallières en Italie

Une dépêche de Rome annonce que les négociations ont été entamées entre Rome et Paris au sujet du voyage de M. Fallières en Italie.

Télégrammes reçus aujourd'hui : Paris, 7 mai, 8 h. m.

MORT D'ÉDOUARD VII

Le roi Edouard VII a succombé vendredi soir exactement à 14 h. 45 ; il avait voulu passer l'après-midi dans un fauteuil.

Dans la soirée, le roi eut plusieurs syncopes : pendant les intervalles des crises, le roi s'est occupé du règlement des affaires publiques.

Il fut pris de violentes quintes de toux qui le firent beaucoup souffrir et bientôt les ballons d'oxygène ne lui procurèrent plus aucun soulagement.

Edouard VII est mort en pleine connaissance et avec le plus grand sang-froid.

AGENCE FOURNIER.

Arrondissement de Cahors

Puy-l'Évêque

A l'occasion du concert du 15 mai, les membres de l'Union Amicale des Travailleurs sont priés de vouloir bien faire savoir au siège social (Café des Arts), le nombre exact de places auxquelles ils ont droit pour leur famille.

Et, en plus, le nombre de places payantes pour leurs invités.

Bouziès

Fête votive du 22 mai. — Les nombreux visiteurs qui se rendent tous les ans à la fête votive de Conduché seront agréablement surpris d'apprendre que Madame Elise Delvit, la charmante restauratrice, a fait, cette année, en leur honneur, de très grands sacrifices, pour rendre cette journée des plus attrayantes et des plus agréables.

Un orchestre, composé de huit musiciens, excellents artistes, jouera toute la journée du dimanche et du lundi, jusqu'à une heure très avancée de la nuit, devant le « Restaurant d'Orléans » devenu légendaire jusque dans les départements limitrophes, par le bon accueil, la bonne tenue, le confortable et l'amabilité du personnel qui a un mot gracieux pour tous les clients.

Il est dit que tout le monde pourra prendre part à la danse et aux grandes réjouissances qui promettent d'être nombreuses ce jour-là.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Nécrologie

Nous apprenons avec un vif regret la mort de Mme Loubet, mère de notre ami le dévoué sénateur du Lot, décédée à l'âge de 78 ans.

Nous prenons une part bien vive à la douleur de notre ami auquel nous adressons ainsi qu'à sa famille l'expression de notre cordiale sympathie.

Chambre des notaires. — Voici la composition de la chambre des notaires de l'arrondissement de Figeac pour l'année 1910-1911 :

Président, M. Vaissie, notaire à Livernon ; syndic, M. Polge, notaire à Lacapelle-Marival ; trésorier, M. Blanc, notaire à Faycelles ; rapporteur, M. Sarciron, notaire à Saint-Céré ; secrétaire, M. Austray, notaire à Figeac ; membres, M. Trassy, notaire à Bretenoux, et Puech, notaire à Gorses.

Combattants de 1870-1871. — L'assemblée générale annuelle de cette Société aura lieu dimanche prochain 8 mai, à dix heures du matin, dans une des salles de l'hôtel de ville. A l'issue de la réunion, défilé avec tambours et clairons pour se rendre au monument érigé sur la place de la Raison, et de là au banquet qui sera servi dans les salons du buffet de la gare.

Rechargements cylindres. — Opérations probables pendant la semaine du 9 au 15 mai 1910.

Répandage et cylindrage sur le chemin de grande communication numéro 35, de Mours à Martel, entre Saint-Cirgues et la limite du Cantal et entre Longuecoste et le chemin de grande communication numéro 16.

Répandage et cylindrage sur le chemin de grande communication, numéro 16 a, de Rouqueyroux au Colombier, aux abords de Sabadel.

Répandage sur le chemin de grande communication numéro 16, de Vers à Aurillac, entre Lavitarelle et Saint-Médard-Nicourby.

Figeac, le 4 mai 1910.

L'Agent-Voyer d'Arrondissement, NIGOU.

Puybrun

Acte de probité. — M. Carbonel Joseph, vendeur du Journal du Lot à Puybrun trouva un de ces derniers jours sur le chemin de grande communication de Caremna à Puybrun une montre à remontoir en or.

Cet honnête citoyen s'empressa d'aller déclarer sa trouvaille à la Mairie.

Cet acte est d'autant plus méritoire que le sieur Carbonel Joseph est père de famille peu fortuné et infirme.

Nos félicitations à cet honnête homme.

St-Géré

Attentats à la pudeur. — Nous avons relaté l'arrestation du nommé Louis Bru, âgé de quarante-sept ans, menuisier à Saint-Géré, inculpé d'attentats à la pudeur sur la personne de la fille de sa seconde femme, âgée de dix ans. Le dossier de cette affaire vient d'être transmis au parquet général d'Agen pour être soumis à la décision de la chambre des mises en accusation.

Cette affaire passera aux prochaines assises du Lot.

Arrondissement de Gourdon

Labastide-Murat

Foire. — Notre foire du 4 mai a été relativement bonne, malgré qu'elle ait été avancée d'un jour. Sur le foirail, les transactions qui ont eu lieu, se sont opérées sur les prix des dernières foires ; petite hausse.

Bibliographie

Madame et Monsieur

Le Magazine illustré « Madame et Monsieur » est le plus intéressant, le plus varié, le mieux informé et le moins cher de tous les bi mensuels similaires. Tiré avec grand luxe, orné de magnifiques illustrations inédites, « Madame et Monsieur » et en même temps qu'une publication pouvant être mise entre toutes les mains, le Magazine amusant et élégant entre tous.

Le Numéro : 0,50

Chronique agricole

LA MALADIE DU NOYER

Le noyer est encore un arbre très cultivé dans certaines régions quoil qu'il ait perdu beaucoup de terrain depuis quelques années, par suite des maladies qui l'ont attaqué, et aussi parce que son bois est très recherché par nos ébénistes. Combien de magnifiques noyers sont tombés sous la hache du bûcheron pour fournir l'ébénisterie ! Et au fur et à mesure que l'on faisait disparaître les vieux noyers, nos agriculteurs ne se souciaient pas de les remplacer et d'en faire de nouvelles plantations.

La noix est, cependant, un excellent fruit de table, et également pour la fabrication de l'huile. Certains centres agricoles tirent de ce fruit des revenus importants ; nous citerons l'arrondissement de Saint-Marcellin, dans l'Isère, qui exporte pour près de trois millions de francs de noix annuellement.

Malheureusement, le noyer, comme tous les végétaux, n'est pas exempt de maladies, et comme nous venons de le dire, celles qui l'attaquent n'ont pas été étrangères à sa disparition.

Parmi elles on en a constaté une particulièrement grave, qui présente les caractères suivants : formation d'un chancre au collet ; l'extrémité des rameaux se dessèche ; les racines sont envahies par la pourriture ; l'arbre ne tarde pas à périr.

Jusqu'ici, on n'est pas très fixé sur la nature de cette affection, qui se répand de plus en plus et qui est plus grave ; parmi tous les remèdes préconisés à droite et à gauche, aucun n'a donné de résultats satisfaisants.

Cependant, il nous faut signaler un nouveau procédé de traitement dû à M. Gimel, le distingué chimiste de l'Institut des recherches scientifiques et bactériologiques de Malzéville, qui a été expérimenté cette année dans le département de l'Isère, à Tullins, par M. Charles Moyet.

Dès 1908, M. Gimel, après avoir reçu d'agriculteurs quelques renseignements sur les caractères de cette maladie avait pensé que celle-ci devait être d'origine microbienne, analogue à la gommose bacillaire de la vigne. Mais il avait pensé également qu'un insecte pouvait, par ses piqûres, provoquer une exsudation radiculaire qui pouvait devenir un excellent terrain de culture pour le microbe.

Devant l'incertitude de M. Gimel, deux trunks de noyers fortement atteints lui furent adressés pour lui permettre de poursuivre ses recherches en toute connaissance de cause.

M. Gimel fut assez heureux pour isoler les champignons qui provoquaient la maladie et pour les cultiver ; l'Armillaria et le Nectria.

Il préconisa alors le traitement des noyers atteints par une bouillie à base de bisulfite et de formol. Cette bouillie donnait des résultats supérieurs à ceux du formol pur, recommandé par le regrettable docteur Delacroix.

La bouillie doit être employée en arrosage à la dose de 80 à 100 grammes par mètre carré, sur une surface de 1 mètre à 1 m. 50 de rayon du pied des arbres.

Cette dose devra s'employer en dissolution à 3 %.

Pour traiter les noyers malades l'époque la plus favorable comprend les mois de février et mars.

NEURALGIQUES. Médaille d'Or à l'Exposition Internat. de Paris 1900. Migraines, Neurasthénie et toutes les Maladies nerveuses. Goutte, Rhumatismes, etc. Catarrhe d'Estomac, d'Intestin, de Vessie, de Prostate.

ASTHME OPPRESSION. Médaille d'Or à l'Exposition Internat. de Paris 1900. GÉRIS par les TUBES LEVASSEUR.

que, on emploiera 3 à 4 kilogrammes de superphosphate.

Ces engrais seront répandus sur la surface formée par la couronne de l'arbre.

Enfin, on aura soin d'enlever soigneusement les champignons qui paraissent en juin-juillet au pied des arbres malades.

Comme nous l'avons dit plus haut, un agriculteur de Tullins, M. Charles Moyet, a essayé cette année la bouillie bisulfite formolée. La bouillie a été appliquée fin 1908 : en juillet, aucun champignon n'avait poussé au pied des arbres, tandis que les pieds des noyers non traités en étaient entourés.

Des essais sur une plus grande échelle vont être commencés dans la vallée de l'Isère, dans un mois ou deux, et nous tiendrons nos lecteurs au courant des résultats qui seront obtenus.

G. F.

GRAINS DE SANTÉ. Purgatifs, Doctor Frank, Dépuratifs. 150 la Boîte de 50 Grains.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 6 mai 1910.

Les nouvelles alarmantes reçues au sujet de la santé du roi d'Angleterre exercent une influence déprimante sur le marché londonien et par répercussion sur le nôtre. Une baisse très sensible a eu lieu sur l'ensemble de la cote.

La Rente Française perd 10 centimes à 98,60. Le Russe 3 0/0 1891 réagit à 80,15, le 1896 à 78,35, le 5 0/0 1906 ex-coupon de 2 fr. 50, à 103,60, le 4 1/2 1909 à 100,35 et le Consolidé à 94,45.

L'Extérieure espagnole fléchit à 96,25, l'Italienne à 104,70, le Portugais à 68,15 et le Turc à 94,30.

Les établissements de crédit sont lourds. Le Comptoir d'Escompte s'inscrit à 840, le Crédit Lyonnais côte 1310, le Nord 1770 et l'Ouest 960.

Les aciéries du Saut du Tarn qui on la même administration que les Forges de Denain et Anzin, attirent l'attention sur le marché en banque au cours de 546.

Les actionnaires de la Huelva Copper viennent d'être informés que jusqu'au 18 mai, ils ont à 450 fr. net un droit de privilège à la souscription des 4.000 obligations d'une valeur nominale de fr. 500, qui vont être introduites dans la seconde quinzaine du mois sur le marché en Banque.

SAVON CONGO. Blancheur, Teint. VICTOR VAISSIER.

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

LUMIÈRE. Lustre, appareillage, MOTEURS. -- pour toutes industries --

Lampes intensives de faible consommation 75 0/0 d'économie

Jacques MISPOULIÉ 2, PLACE S.-MAURICE, CAMORS

à l'honneur d'informer le public, qu'en plus des articles d'éclairage au gaz qu'il a ou l'avantage de faire apprécier de nombreux clients, et des divers travaux de plomberie et zinguerie pour lesquels il est connu, il va installer un atelier avec magasin d'exposition d'articles pour éclairage et force motrice. On y trouvera un choix d'appareils de style et de série courante, à des prix très avantageux.

Sur demande, renseignements et devis

MARCHE DE LA VILLETTE

Jeudi 5 mai 1910

Table with 5 columns: ESPÈCES, ENTRÉES DIRECTES au Marché et à l'abattoir, RENVOI, PRIX PAR 1/2 KILOG. 1ère qualité, 2ème qualité, 3ème qualité.

OBSERVATIONS. — Vente facile sur les bœufs et les porcs, difficile sur les moutons et les veaux. Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, Aveyron et Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

EXIGER
la Véritable Marque
SANS AUCUN PRÉJOM

CHOCOLAT-MENIER

USINE DE NOISIEL
Production journalière :
60.000 KILOS

Chemin de Fer d'Orléans

Trains spéciaux à prix réduits organisés au départ de l'Aveyron, du Lot, de l'Auvergne et de la Corrèze pour Paris-Austerlitz, les 13 et 25 Mai 1910.

Des trains spéciaux à prix réduits comprenant uniquement des voitures de 3^e classe, seront mis en marche les 13 et 25 Mai 1910 au départ de Neussargues et de Vic-sur-Cère pour Paris-Austerlitz et dans lesquels auront accès les voyageurs en provenance des gares des sections désignées ci-après.

Le retour individuel des voyageurs qui utiliseront ces trains spéciaux pourra s'effectuer par tous les trains du service ordinaire dans un délai de 90 jours à compter du jour du départ.

PRIX DES PLACES (ALLER ET RETOUR)
Gares comprises entre Figeac (inclus) et La Capelle-Viescamp (inclus)..... 32 f. 10

Gares comprises entre Arvant (inclus) et St-Denis-près-Martel (inclus).....	31 f. 10
Gares comprises entre Ste-Anastasia (inclus) et Condat-St-Amandin (inclus).....	29 f. 10
Gares comprises entre Nieudan-St-Victor (inclus) et Vendes (inclus).....	28 f. 10
Gares comprises entre Lagnac (inclus) et Savennes-St-Etienne-aux-Clos (inclus) Riomès-Montagnies (inclus) et Bort.....	27 f. 10
Gares comprises entre Bourgeade (inclus) et Giat (inclus) Le Mont-Dore (inclus) et Laquenille (inclus), Sornac-St-Rémy, Ussel et Les Rosiers d'Egletons (inclus) et Eygurande-Merlines.....	26 f. 10
Gares comprises entre Clermont-Ferrand (inclus) et La Moutte-Rochefort (inclus).....	25 f. 10
Gares comprises entre Charbonnières-les-Varennes (inclus) et Lapeyrouse (inclus), Létrade (inclus) et Auzances (inclus).....	23 f. 10

La délivrance des billets aura lieu, d'une part, à Paris, à l'Agence des Trains Bonnet, 64, Boulevard Beaumarchais et, d'autre part, aux gares de départ. Elle commencera à ces gares 3 jours au moins avant le départ des trains.

Il est accordé une franchise de 30 kilos de bagages par place.

Il n'est fait aucune réduction spéciale sur les prix des billets pour le transport des enfants.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches spéciales apposées dans les gares.

PELERINAGE DE ROCAMADOUR

BILLETS D'ALLER ET RETOUR À PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour (Lot), il est délivré, chaque année, du Jeudi qui précède la fête des Rameaux, au 31 octobre inclus, des billets aller

et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe, sur le double des prix des billets simples.

Au départ des gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.



MACHINE A TRICOTER L'EXPRESS

Bas, Chaussettes, Gilets, Jupons, Layettes, etc. Gagne-pain assuré Tarif LAMY, Constr., 18, rue Turbigo, 18, Paris.

AMÉRIQUE
Passages de Cabine-Émigration aux prix les plus réduits.
H. ZUBER, Agent Général
1, rue de Strasbourg, Paris.
RENSEIGNEMENTS GRATUITS.

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'École Dentaire de France
Successeur de BAKER
10, Rue du Lycée
A côté de l'Hôtel de l'Europe (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

RELIGIEUSE guérit enfants urinant au lit.
Ec. Maison Hurot, N° 124, Nantes.

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT

INSTRUMENTS AGRICOLES

A. ARTIGALAS

CONSTRUCTEUR-MÉCANICIEN

CAHORS

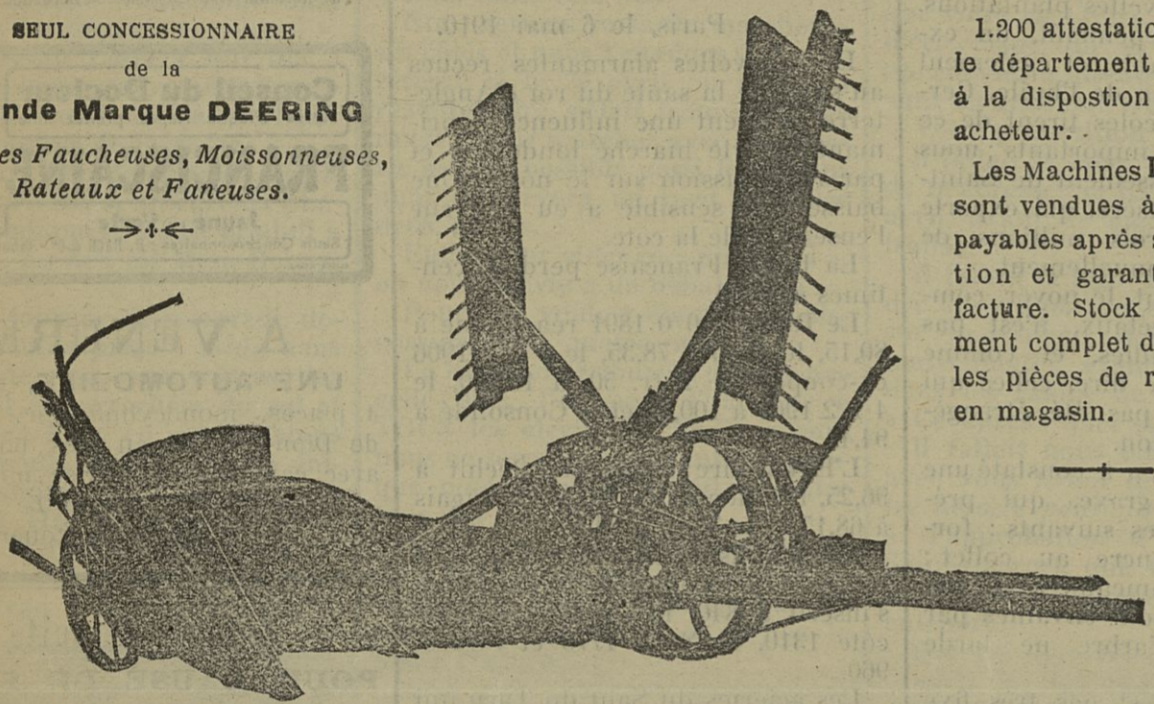
SEUL CONCESSIONNAIRE

de la

Grande Marque DEERING

pour les Faucheuses, Moissonneuses, Rateaux et Faneuses.

→←



1.200 attestations dans le département du Lot, à la disposition de tout acheteur.

Les Machines DEERING sont vendues à l'essai, payables après satisfaction et garanties sur facture. Stock absolument complet de toutes les pièces de rechange en magasin.

En outre de ces merveilleuses machines, M. ARTIGALAS peut fournir n'importe quelle marque au choix du client, telles que Mac-cornick, Pilter, Plano, etc.
Installations de moteurs industriels et agricoles pour minoterie, carderie, boulangerie, pompes et électricité.
Matériel de battage à bras et à Moteur, Semoirs, Coupe-racines, Houes Planet, Charrues Brabant.

Les plus hautes récompenses aux Expositions Internationales et Concours agricoles de
PARIS 1900, Grand Prix Hors Concours - LONDRES 1902 - AMSTERDAM 1902, Grand Prix
MARSEILLE 1904 - NAPLES 1905 - TOULOUSE 1908 - AUXERRE 1908

19^e ANNÉE Bouillie "G. MARQUÉS" 19^e ANNÉE

classée en première ligne aux essais comparatifs faits par l'École Nationale d'Agriculture de Montpellier

Pour éviter toute tromperie n'acheter qu'aux vendeurs exclusifs de la Maison à

MM.

Cahors, E. Dézes, négociant G. Larroumet.
Gourdon, V. Isidore, nég. av. Cavaignac.
Albas, Cassan, négociant-épicière.
Figeac, Hébrard et Albe, négociants.
Martel, Linol, négociant.
Cajarc, Bonnet fils.
Beaulieu (Corrèze), Dubois et fils, nég.
St-Laurent, Didier Henras, négoc.
Limogne, Salles, négociant.
St-Céré, Pelerin, négociant.
Gramat, J. Darnis, négociant.
Cazals, Grouzat fils, négociant.

MM.

Lacapelle-Marival, E. Guire, nég.
Condat, Gouygou, négociant.
Bretoux, Bombézy, J^e, négociant.
St-Germain du Bel Air, Miquel, nég.
Labastide-Murat, Valat, quincaillier.
Lascabanes, Castes, négociant.
Anglars (Castelfrane), Bouyssou.
Catus, Lagaspie, père et fils.
Latour, Alfred Maurel.
Puy-l'Évêque, F. Leygue, négociant.
Castelnau-Montrastier, Buznac, n.
Puybrun, E. Laussac, négociant.

MM.

Lalbenque, P. Anusset, négociant.
St-Cirq, Gilbert Lagarrigue, nég.
Bélaise, V. Lacombe, négociante.
Luzech, E. Lugan, négociant.
Salviac, Delmon, négociant.
Lasbouygue, Cayla, négociant.
Gagnac, V. Beaumont, négociante.
Vayrac, A. Sennat, ferblantier.
Lanzac, Louis Ramet, négociant.
Prayssac, Couot, négociant.
Souillac, Lavergne, négociant.
Belfort, Boyé, négociant.

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Neûtentais
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux
des Associations des Anciens Elèves :
de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURICES DE LA SEINE,
du Lycée Fénelon et du Lycée Molière
de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

14 PRESSES

INSTALLATION

A vapeur et à l'électricité.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS